

A propos de la Réouverture des maisons closes

« Je suis hideuse le matin, vous savez, on dirait une sorcière, un vieux moineau déplumé tout juste rescapé d'un égout. Entre-nous, dans ces moments-là, quand je traîne chez moi en chemise de nuit de pilou, une vieille couverture à chien enroulée autour du ventre et retenue d'une épingle à nourrice, les cheveux rares et gris et sous-jacents très vilainement en arrière, eh bien, plus je suis moché plus je me plais, c'est une gifle aux clichés, à l'imagerie conventionnelle et artificielle de la Pute vernissée, gominée, ciselée à force de dorure et de satin que les gens nous imaginent toujours être, pour leur plaisir et leur indignation ! »

une catin révolutionnaire

« Lorsque je considère que le personnel est politique, je dis d'une part que ce personnel est susceptible de changement puisque non déterminé biologiquement, et d'autre part que le comportement affectif et sexuel est bien un comportement social. Autrement dit, le personnel fait partie de l'ordre politique que je souhaite changer. Dire que le personnel est politique n'est pas seulement dire que la politique influence le personnel mais bien plutôt que les choix et pratiques dans la vie "privée" ont des significations politiques »



Actrices pornos, escorts, dominas, masseuses, télé-opératrices du téléphone rose ou du minitel, hôtesses de bars, call-girls, strip-teaseuses, prostituées travaillant chez elles, dans leur camionnettes ou dans les bois... Il y a autant de situations, de parcours individuels que de "travailleuses du sexe", "putes", "filles de joie", "fleurs du bitume", "courtisanes".

Sont incluses dans la dénomination (et la féminisation) du terme "pute" toutes les femmes, hommes "bio" et transsexuel-le-s, personnes intersexes et hermaphrodites, etc. qui exercent cette activité. Putes plutôt que "prostituées" ou "travailleuses du sexe", formulations qui insistent sur le fait que les personnes sont passives/victimes ou travailleuses comme les autres. Je vois un intérêt à incarner une des positions sociales les plus méprisées pour refuser le statut de victime automatique, et porter des positions féministes dont le refus de la sacralisation du sexe, le questionnement du couple, etc. J'ai parfaitement conscience qu'il ne suffit pas d'avoir en commun le fait de pratiquer du sexe contre de la thune pour partager des affinités. Le fait de se reconnaître "pute" et de ne pas avoir envie de s'insérer dans le monde du travail ni dans cette société de façon plus large pourraient être, selon moi, des points de départ minimaux pour une rencontre.





Prostitution choisie / subie

La prostitution dont parlent tant les défenseurs de l'ordre moral, est un des visages de l'exploitation subie par toutes celles et ceux qui sont fragilisés/maintenus en situation de survie par le système capitaliste. Cette situation concerne un grand nombre de personnes, françaises et étrangères, qu'elles et eux fonctionnent ou non avec un mac, sous pression de réseaux mafieux, dans le cadre d'une communauté qui parfois exige le remboursement du prix exorbitant d'un voyage ou pour obtenir de la came. C'est une des formes de l'exploitation dégueulasse que j'ai envie de combattre, ni plus ni moins. En tant qu'individu désireux de vivre dans un monde débarrassé de toute formes de dominations/ autorité, dont l'état et le capital, et non en preux chevalier (ou en citoyen défenseur du droit) venu sauver qui que ce soit.

Il y a aussi des personnes qui ont choisi d'échanger des services sexuels contre de la thune. Choisi pour autant que le fait de travailler puisse venir d'une volonté des individus et ne pas être dicté par la nécessité de se loger, d'avoir à bouffer... Des travailleuses indépendantes : sans mac, qui définissent elles-même leurs modalités de travail (pratiques, horaires, lieux, fréquence) en tentant parfois de créer avec d'autres des solidarités qui les rendent moins vulnérables. Contrairement aux fantasmes répandus, cette forme de prostitution concerne de nombreuses personnes, toutes nationalités confondues. C'est mon cas. Je suis *escort*, c'est-à-dire que j'ai une annonce internet qui me permet de rencontrer des clients, de façon intermittente. Quand j'ai du temps pour cela, en me donnant un certain nombre de critères qui permettent de sélectionner les passes et en refusant certaines rencontres avec des types que je ne sens pas. Je ne pense pas qu'une activité permettant la survie en termes économiques soit émancipatrice, même si son choix est déterminé par une réelle curiosité. S'il arrive qu'on y picore des choses qui nous permettent d'affiner des réflexions, ou de prendre confiance dans des capacités d'adaptations, ce sont sans doute des éléments qu'on aurait très bien pu trouver ailleurs, sans qu'il nous en coûte autant. Je ne suis pas arrivée par hasard à la putasserie, mais avec l'envie d'explorer mon corps et de continuer à faire mon mélange d'idées et de pratiques en lien avec l'anarchisme et le féminisme. Ce texte est issu pour partie de discussions avec des copines, amies, compagnes de route ou inconnues rencontrées au détour de voyages qui avaient fait des choix similaires, ou non.

Voilà où j'en suis concernant ce que pourraient être des pistes de réflexions sur la ré-ouverture des maisons closes. Que le lecteur ou la lectrice qui viendrait ici chercher des vérités toutes faites ou un positionnement spectaculaire, éloge trépidant d'une prostitution émancipatrice, passe son chemin. Je ne ferai pas l'éloge du Travail.



Humanisme et sécurité intérieure

La députée UMP Brunel publie en 2010 une tribune dans "le monde" pour annoncer la possible réouverture des maisons closes, fermées officiellement depuis 1946 (et en pratique, depuis le début des années 1960). Michèle Barzach (1990), Françoise de Panafieu (2001) et Christine Boutin (2009) avaient elles aussi créé l'événement en lançant l'idée à leurs époques respectives. Cette fois, Chantal Brunel justifie sa proposition par le soi-disant échec de la Loi sur la Sécurité Intérieure ou LSI de 2003 concernant la prostitution. La députée déclare avoir voté cette loi en 2003 pensant que cela diminuerait le nombre de prostituées et

filles de joie, fleurs du bitume, traditionnelles, courtisanes... bref de leurs putes, dont le voisinage incommode grandement les riverain.es, de récupérer de la thune sur leur activité et de ramener les indépendantes dans le droit chemin du salariat. Le fait que cela permettrait de lutter efficacement contre *la traite des femmes* s'avère nul et non avénu, puisque les femmes, éventuellement étrangères, éventuellement en situation irrégulière et éventuellement aux prises avec des réseaux de trafiquants, ne possèdent pas les permis de travail qui leur permettraient de travailler de façon déclarée dans ces établissements, pas plus que dans d'autres entreprises. Les personnes qui refusent de s'inscrire dans ces établissements et rejettent ainsi cette logique de contrôle, de nettoyage et d'aseptisation des villes seraient contraintes à davantage de " discrétion " .

Ce qui se joue ici, c'est la ré-appropriation de nos conditions d'existence de façon générale. Je ne me sens pas plus de complicité avec une pute qu'avec n'importe qui d'autre qui aurait choisi un taf pour pouvoir jouer le jeu de la consommation et capitaliser individuellement de la thune. Par contre, ce moyen d'acquiescer pas mal d'argent, de façon invisible aux yeux de l'État, en fait une piste de débrouille intéressante, une ressource pour organiser un peu plus nos vies comme nous le désirons. Nous pourrions ainsi nous entraîner de façon collective à réduire nos besoins d'argent afin que, lorsque la question de la thune apparaît, ce ne soit plus une question individuelle. Nous pourrions nous demander à quoi ressemblerait une entraide pour permettre à certaines d'entre nous de faire des pauses, de rattraper le coup quand l'une d'entre nous n'a pas fait la thune dont elle avait besoin pour payer des factures... Et si nous n'avons pas, dans l'immédiat, la quantité d'argent nécessaire pour éviter aux anciennes les passes de dix euros (ou moins), nous pourrions ouvrir plus de cantines, de lieux accessibles pour manger, rencontrer des personnes, etc.

Puisque nous ne reconnaissons ni leur police, ni leur justice et que nous ne voulons rien attendre de l'État, puisque nous voulons lier la critique de l'enfermement et l'anti-autoritarisme sans rester passives face aux agressions, il est important de choisir des conditions de boulot qui laissent peu de prises pour nous agresser. Une des façons les plus efficaces de nous protéger reste de bosser à plusieurs. Et pourquoi pas louer des lieux pour ça, sans patrons et entre copines, sans devenir travailleuses pour autant, en se gardant la possibilité d'arrêter, de faire autant de pauses que l'on veut. Sur des bases claires. Sans rien lâcher de nos convictions politiques.

Mener le bal.

Quelques ingérables



Face à l'explosion médiatique de ces dernières semaines, où journaux et associations abolitionnistes s'en donnent à cœur joie, le STRASS (Syndicat du TRAVAIL Sexuel) a publié un communiqué, le 2 avril 2010, pour dénoncer tout à la fois la volonté de contrôle " médical, fiscal et migratoire " de l'UMP et exiger une rencontre avec les parlementaires : " Ils devraient savoir que [...] nous sommes souvent les meilleures actrices de prévention et les mieux placées pour lutter contre la traite des êtres humains ". Le syndicat n'a de cesse, depuis sa création, il y a un an, de se positionner comme interlocuteur privilégié de l'État. Et de réclamer, pour les travailleuses du sexe, un statut de citoyennes " à part entière " sur le fondement qu'elles cotiseraient auprès de l'Urssaf et pourraient accéder aux mêmes droits sociaux que les autres. Rien de bien étonnant de la part d'une instance qui s'est posée dès sa fondation comme un " syndicat " de " travailleurs ". Nous ne sommes pas naïves au point de penser que le gain de minima sociaux dont parle le STRASS concernerait tout le monde et ne se ferait pas en contrepartie d'une augmentation du contrôle de l'état. Le fait de demander des droits sociaux ne concernerait qu'une petite partie des travailleuses. Et pour les personnes sans papiers, si on suit la logique du STRASS, il faudrait ensuite demander une régularisation par le travail, ce qui a comme un air de déjà vu... On voit, depuis quelques années, des grèves de travailleuses sans papiers très encadrées par les syndicats et qui n'aboutissent à rien, malgré des mois et des mois de " lutte ". Et quand les personnes obtiennent finalement des cartes de travail, ce sont des cartes très précaires, de courte durée et dont le renouvellement se fait à la demande du patron, ce qui muselle de fait toute possibilité de révolte. D'autre part, ces luttes ne sont pas souvent autonomes, au sens où ce sont les syndicats qui en définissent les modalités et prennent tout l'espace en étant considérés, dès le début, comme seuls interlocuteurs " légitimes " par l'État. On tourne en rond, l'État légitime des partenaires sociaux qui le lui rendent bien et n'existent que grâce à lui. La boucle est bouclée.



Faire le bordel

Cette situation me semble intéressante avec la cristallisation de plusieurs éléments en tension. Même si la prostitution ne se situe pas hors du champ de vision de l'État (identification des putes, contrôles fiscaux), il y a pour l'instant plus de marge de manœuvre ici que dans un tas d'autres endroits. Il y a quelque chose de subversif dans l'existence d'individus se revendiquant en tant que putes (qu'on se présente ou non comme féministe), ayant le culot de fonctionner sans mac, voire de s'organiser entre elles et de rejeter le salariat et le monde qui va avec (être escort pour se faire 200 euros de l'heure, travailler le moins possible et avoir la paix après). L'existence de personnes portant ce discours est d'ailleurs absente ou niée par les politiques et les associations abolitionnistes dont une partie se disent " féministes ", mais ne voient, dans les personnes prostituées, que des victimes qu'il faut " ré-insérer ", sortir de la prostitution et ce d'autant plus s'il s'agit de personnes d'origine étrangère ou étrangères sans papiers qui seraient toutes des victimes passives... " La question du volontariat n'est pas pertinente ", ose déclarer Malka Markovich, directrice pour l'Europe de la **coalition contre la traite des femmes** " car ce qui amène les prostituées à accepter des relations sexuelles sans désir ni plaisir, c'est une cascade de difficultés familiales ; affectives ou économiques ". Sans commentaire.

Laisser l'État ré-ouvrir des maisons closes, sorte d'injonction paradoxale, présenterait le triple avantage de continuer à nettoyer les rues de leurs marcheuses,

propose que " soit mis à l'étude un cadre qui permettrait une réouverture minutieusement contrôlée des maisons closes (protection médicale, judiciaire, financière, cadre juridique...), tout en contrôlant par ailleurs l'achat de services sexuels ". Inutile de préciser que Brunel, comme les autres étaient leurs motivations par des arguments humanistes : mettre les putes " à l'abri des agressions ". En arrière plan, l'idée que notre place en tant que prostituées, mais aussi en tant que filles, ne serait pas dans la rue mais dans des établissements où l'État se chargerait de notre sécurité... et on nous ressert une fois de plus le coup de l'État protecteur, qui veillerait à notre bien-être... bien malgré nous.



Les répercussions de la LSI

En théorie, la prostitution n'est pas illégale en France. Mais, dans les faits, la Loi sur la Sécurité Intérieure (LSI) de 2003 qui complète la réglementation sur le proxénétisme[1] et réintroduit le délit de racolage passif[2] a été une catastrophe pour les putes. La réintroduction de ce délit a parfaitement rempli ses objectifs en matière d'urbanisme. Les putes de rues ont été, comme plein d'autres populations pauvres dérangeantes, virées de nombreux centre-ville par des flics trop contents de pouvoir compter leur arrestation deux fois dans leurs quotas (dans les rubriques " affaire ouverte " et " affaire résolue "). Trop facile. Il en faut très peu pour justifier une interpellation, une mise en garde à vue (GAV), etc. Dans le cas des putes, le fait d'avoir plusieurs préservatifs sur soi (la base) caractérise le racolage passif. Les personnes qui bossent dans les bois [3] avec des camionnettes ont aussi été concernées par cette intensification de la répression (procès verbaux, garde à vue, perquisition). Certaines des putes contraintes de s'éloigner des villes pour se mettre à l'abri des flics ont été réduites à payer des gros bras pour assurer leur sécurité. Ce n'était pas forcément le cas pour celles qui avaient l'habitude de bosser à plusieurs (" en ville ") en veillant les unes sur les autres. La pénalisation des clients aurait des conséquences similaires pour les putes.

La redéfinition et l'élargissement du délit de proxénétisme ont eu aussi d'énormes répercussions sur les conditions de vie dans et hors boulot. Sont considérés comme " proxénétisme " le fait de louer un appartement ou une camionnette à une pute qui s'en sert pour les passes, d'habiter sous le même toit sans pouvoir justifier de ressources suffisantes ou recevoir des cadeaux payés avec l'argent des passes (pour les enfants et les conjoint(es)), de l'aider dans la fabrication de son site web (en étant rémunéré ou pas). Ces dispositifs fragilisent les putes sous prétexte de protection. L'objectif de la révision de cette loi ne serait-elle pas, entre autres, d'empêcher celles-ci de s'organiser entre elles et de gagner en autonomie ? Un des exemples les plus frappants est la possibilité de poursuites légales contre des putes qui se feraient tourner des listes noires de clients violents, violeurs, mauvais payeurs, au prétexte qu'il s'agirait de " constitution de fichiers illégaux " et de " proxénétisme d'entraide ".

[1] Proxénétisme : " Le fait, par quiconque, de quelque manière que ce soit d'aider, d'assister, de tirer profit ou de protéger la prostitution d'autrui [...] De vendre, de louer ou de tenir à la disposition des locaux, ou tout autre espace tels que des véhicules, de quelque manière que ce soit, à une ou plusieurs personnes, en sachant qu'elles s'y livreront à la prostitution. "

[2] Racolage passif : " Le fait, par tout moyen, y compris par une attitude même passive, de procéder publiquement au racolage d'autrui en vue de l'inciter à des relations sexuelles en échange d'une rémunération ou d'une promesse de rémunération est puni de six mois d'emprisonnement et de 3 750€ d'amende. "

Évidemment ceci est une vaste hypocrisie et un frein considérable à l'autodéfense face à des connards capables d'arnaquer plusieurs filles, de leur faire des plans hallucinants et de s'en sortir toujours bien... Nous sommes quelques-unes à vouloir mettre en œuvre nos propres modalités de fonctionnement pour répondre à nos problèmes. Sans paternalisme de l'État ni médiateurs qui parlent en notre nom pour, en fait, légitimer leur position privilégiée. Nous sommes les mieux placées pour nous donner les moyens matériels et humains nous permettant de poursuivre notre activité dans les conditions qui conviennent – le mieux possible – à chacune. Nous voulons lutter contre l'État et une de ses logiques : gratifier celles et ceux qui adoptent le " bon " comportement, le comportement raisonnable qui répondrait à ce qu'il définit comme bon pour nous, et réprimer tout ce qui s'éloigne de ses critères.



A propos des maisons closes

Envers et contre toutes, les premières concernées sont souvent farouchement opposées à ces réouvertures. Certaines se souviennent des cadences infernales pratiquées dans les anciennes " maisons d'abattage " (cent clients par jour).

La situation des putes dans des pays frontaliers, comme la Suisse qui a adopté une politique " réglementariste " concernant la prostitution, ne fait pas plus envie. Les travailleuses du sexe " nationales " sont tenues de bosser dans ces établissements. Elles louent leur chambre, selon deux types de tarif : soit un pourcentage de leur recette quotidienne, soit un prix fixe à la journée. Elles récoltent au passage un patron à qui elles louent cher leur espace de travail. Tout ça dans une ambiance hyper concurrentielle et standardisée, avec une forte spécificité de chaque lieu (services proposés) à laquelle elles sont plus ou moins tenues de s'adapter. Alors que la loi suisse permet de créer des lieux qui seraient tenus par les putes elles-mêmes, ils sont apparemment très peu nombreux, voire inexistant.

Certaines d'entre nous ont testé les bars " à hôtesse " qui sont, eux aussi, des espaces délimités et soumis aux contrôles tant vantés par Mme Brunel. Les résultats ne sont pas probants. Un retour au salariat dont nous cherchons à nous échapper : présence d'un patron, mec souvent, qui règne sur une équipe de filles, récupère un max de blé[4] quand il n'exige pas un " droit de cuissage ". Le seul argent qui va sans

[3] Une travailleuse en camion expliquait récemment qu'un flic était passé à la fin de plusieurs nuit. S'en était suivi des fouilles du camion et le racket de sa thune de la nuit. Elle avait fini par se rebeller à sa venue... et en plus de pécho son fric il lui avait alors pétié deux côtes...

[4] Le fonctionnement du bar à hôtesse (lambda) est le suivant : quand le client arrive, les filles viennent à tour de rôle lui demander/proposer de s'asseoir avec lui, jusqu'à ce qu'il accepte éventuellement... Il est censé, selon les établissements, payer des verres à la fille qui l'accompagne régulièrement. S'il « oublie » la fille peut lui rappeler, se barrer ou des fois le/la barmaid lui rappelle élégamment les règles. La fille gagne (ça dépend des établissements, bien sûr) à peu près la moitié de la thune que le client paye pour ses verres à elle, et le patron récupère donc l'autre moitié, mais aussi l'intégralité de l'argent que le client met pour ses propres verres.

[5] « Faire un salon » avec un client c'est se retrouver avec lui dans un espace « plus intime » qui n'est pas censé être un espace de prostitution (aux yeux de la loi).

[6] Dans certains établissements, un salaire de base qui prend en compte le nombre d'heures de présence de la personne est versé. Ce n'est pas le cas partout.

intermédiaire du client à la fille est dans certains endroits afférent à ce qui peut se passer dans les " salons "[5]. Et encore, c'est souvent là que le gérant s'approprie la plus grande marge (encore plus importante que sur les verres vendus au bar), la convention tacite d'accès en " salon " étant l'achat d'une bouteille de champagne qui ouvre, selon le tarif, des durées " d'intimité " différentes. En théorie, les hôtesse seraient " libres " de choisir leurs horaires de travail, les clients avec qui elles vont passer du temps (ou pas), où (comptoir, salle, salon) et selon quelles modalités (tout ce qui concerne le contrat, implicite et explicite, ce qu'elles vont accepter ou pas d'un client, à quel moment, en public ou dans le salon). En pratique les codes de fonctionnement d'une partie des bars sont défavorables aux personnes qui arriveraient quand elles veulent, ce qui pousse les hôtesse à faire le pied de grue pendant des heures au comptoir et tout ça sans savoir combien d'argent elles vont faire dans la soirée[6]. Comme une bonne partie du business repose sur l'attractivité des " belles de nuit " que les clients font picoler pour tenter d'obtenir des " faveurs ", ces dernières subissent la pression de devoir revenir bosser régulièrement, accepter des pratiques qui ne leur conviennent pas (par exemple, se laisser toucher quand elles sont au bar, accepter un ou des salons – et dans les pauses, ça cause de la manière de se vendre, avec tout ce que cela comporte de relations de pouvoir entre filles et aussi de conformisation à une certaine image de la femme qui marche, s'habille, parle et boit d'une certaine manière...). Comme dans tout cadre salarié, l'ambiance est souvent délétère entre des personnes qui ne se sont pas choisies, qui changent régulièrement d'espace de boulot, qui n'ont pas toujours les mêmes statuts dans le bar (certaines ayant des contrats fixant les heures de boulot et d'autres étant occasionnelles), qui n'ont pas les mêmes pratiques ni les mêmes envies et sont mises en concurrence par les clients, ces types qui n'attendent que la confirmation de leur toute-puissance dans cet univers féminin. Enfin, si l'usine est la taule, au bar on a affaire aussi à une taulière/tenancière/patronne...

Et, comme dans de nombreux lieux de travail, des portes fermées à clé, des caméras... Tout cela sur fond de descentes fréquentes de flics qui viennent rappeler que cet espace, comme tous les autres, est " sous contrôle ". Ces chiens en profitent pour tenir à jour leur fichier en prenant les identités des filles présentes. Et comme c'est une occasion pour eux de faire sentir leur pouvoir, ils en profitent pour afficher leur plus grand mépris, avec moult sarcasmes auprès des putes auxquelles il faut rappeler qu'elles sont tout en bas de l'échelle sociale. (Quand ils ne violent pas les tapins au passage.) Volonté de fichage également présente, très visiblement, lors des assises de la prostitution 2010 à Paris, où une petite dizaine de civils attendaient les personnes à la sortie, histoire de bien repérer, noter les tronches, compléter leur vision d'un " qui fait quoi " général.

Le côté pute de la politique institutionnelle

ou : C'est pas parce qu'on est putes qu'on est forcément subversives...



« Nous n'avons pas de leçons de féminisme à recevoir de celles qui veulent notre disparition parce que nous défendons un aspect de la féminité qui ne leur convient pas. Le féminisme pute, c'est refuser de restreindre la libre disposition du corps au droit à l'avortement. Le féminisme pute, c'est sortir de la nostalgie des années 1970 pour retrouver des utopies de révolution, de transformation radicale de la société, de suppression du patriarcat. Le féminisme pute, c'est refuser de sacrifier le sexe. »